



LA LETTRE INFOS EPA2 N° SPÉCIAL PLANS LOCAUX (PLEPA)



ENSEIGNER
À PRODUIRE AUTREMENT.
POUR LES TRANSITIONS ET
L'AGRO-ÉCOLOGIE

INTRODUCTION

Les dispositifs d'accompagnement et d'appui nationaux (Établissements Nationaux d'Appui, Réso'Thèm) et régionaux (Chargés de mission ADT-ADEI en DRAAF / SRFD) proposent aux équipes en établissement une lettre d'infos EPA2 pour les accompagner dans la mise en œuvre du nouveau plan Enseigner à Produire autrement.

Le plan EPA2 s'adresse à l'ensemble des filières de l'enseignement agricole public et privé et par ses 4 axes à l'ensemble des composantes des communautés éducatives : équipes de direction, équipes pédagogiques, fermes et ateliers technologiques. Il affirme clairement que les publics cibles sont à la fois les apprenants et les acteurs partenaires des territoires des établissements d'enseignement agricole.

Cette lettre spéciale propose quelques clés de lecture et ressources pouvant faciliter la mise en œuvre d'une des priorités du plan : l'élaboration des **Plans Locaux EPA en établissement (PLEPA)**.

Elle présente des supports de présentation synthétiques, des outils d'investigation et de diagnostics, des témoignages d'acteurs, des ressources et un agenda de sessions de formation/information à distance (type webinaire) à destination des acteurs en établissement impliqués dans la mise en œuvre du plan.

« La démarche est élargie à tous les secteurs de l'enseignement agricole : production, transformation, services / alimentation, forêt, bioéconomie. »

Bénédicte Herbinet, MAA/DGER/SDRICI

« Quelles sont les différences avec le plan EPA1 (2014-2018) ? »

« De nouvelles entrées sont présentes en complément de l'agroécologie : l'engagement citoyen, la construction et la conduite par et avec les apprenants, l'écoresponsabilité des apprenants ; le portage local plus fort, avec des projets locaux EPA, contextualisés, qui nourriront la politique régionale. »

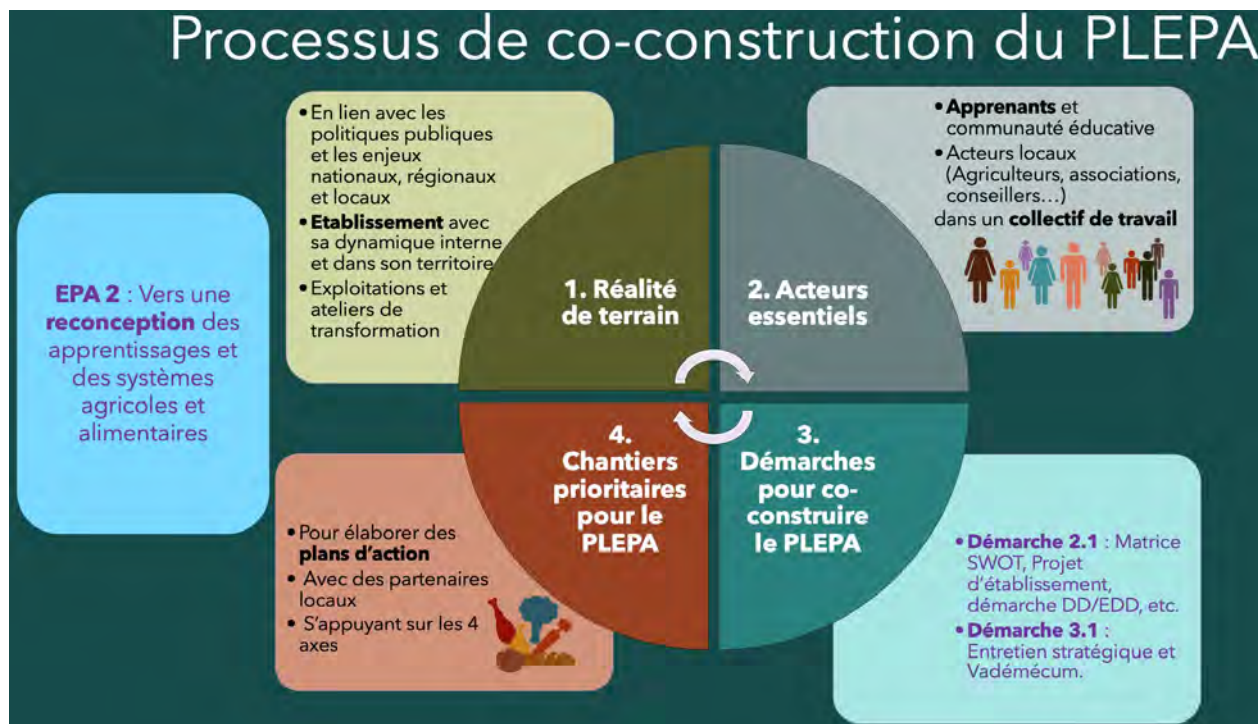
Léna Leducq, Pays-de-la-Loire.

« Il s'agit de travailler toutes les transitions y compris pédagogique. EPA2 permet d'ouvrir sur une entrée solidarité et des aspects plus sociaux. »

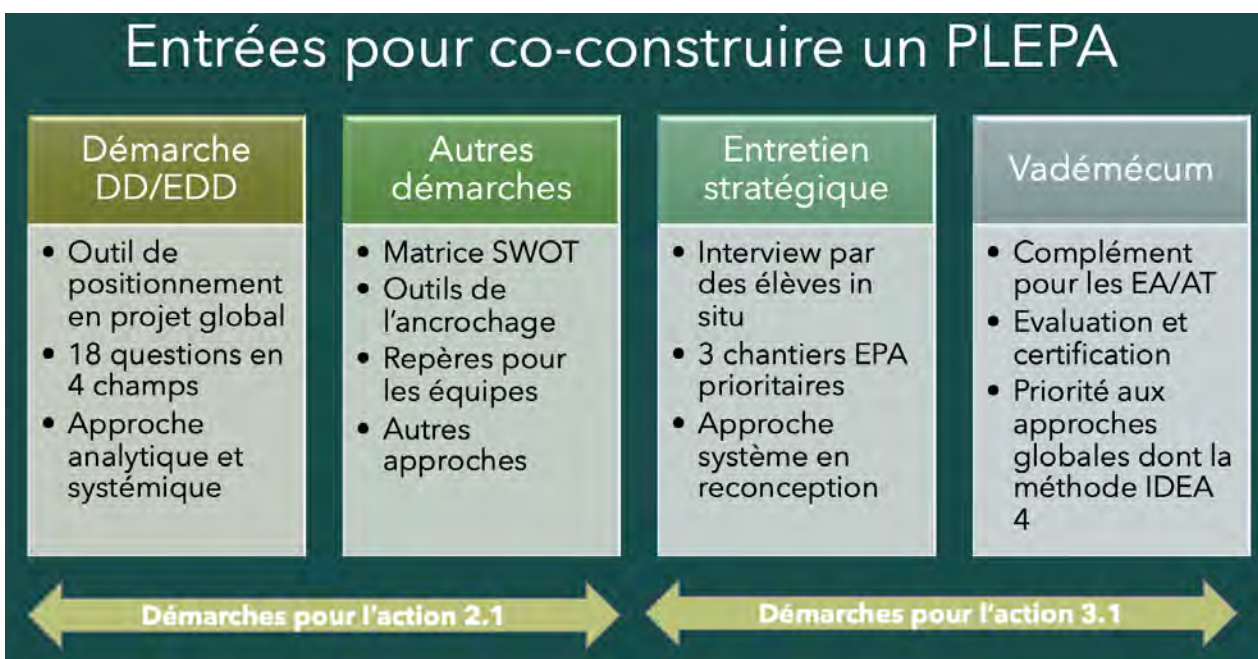
Christian Peltier, Bergerie Nationale.

La mobilisation des établissements pour construire un PLEPA dans le cadre du plan EPA2

Le plan EPA 2 se décline en plans locaux EPA au sein des établissements de l'enseignement agricole. Co-construits par les acteurs de l'enseignement agricole et leurs partenaires locaux, les PLEPA consistent à identifier des chantiers prioritaires qui répondent aux enjeux de l'agroécologie et des transitions.



Plusieurs démarches et outils sont proposés pour faciliter l'élaboration des PLEPA. Ce sont des démarches mobilisables pour les actions 2.1 (Axe 2) et 3.1 (Axe 3) du plan. L'action 2.1 peut s'appuyer sur la démarche DD/EDD et la matrice SWOT. L'action 3.1 s'appuie sur un entretien stratégique complété par un vadémécum des méthodes de diagnostics et de certifications.



Comment mettre en place un plan local d'action, réaliste et opérationnel, pour l'ensemble de la communauté éducative ?

Programme des webinaires d'accompagnement des acteurs du plan EPA2 construit par les établissements nationaux d'appui sur la base d'un retour d'enquête faite auprès des référents EPA 2019-2020.

Lien d'accès à l'ensemble du cycle de formation, supports des séances et vidéos de rediffusion :
<https://chlorofil.fr/eapa/realiser-son-plepa/webinaires-epa2>

- Séance du 25 juin 2020 : [« Une séance pour outiller les établissements sur le plan EPA2 »](#)
- Séance du 22 septembre : [« Information aux établissements sur le plan EPA2 »](#)
- Séance du jeudi 15 octobre : [« Des démarches et ressources mobilisables pour accompagner le dispositif EPA2 »](#)
- Séance du jeudi 12 novembre de 14h00 à 17h00 : [« Quelques outils pédagogiques et didactiques pour former à mettre en œuvre des transitions agroécologique, alimentaire,... et construire des futurs durables »](#)
- Séance du jeudi 26 novembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 : Travail en atelier sur les avancées des réflexions des équipes en établissement et leurs besoins d'appui.

« Une trame est proposée, disponible sur le site Chlorofil à titre indicatif. »
(<https://chlorofil.fr/eapa/realiser-son-plepa>)

« Plusieurs référents ont prévu de mieux identifier les personnes et actions menées pour élargir l'existant. D'autres ont prévu de démarrer par des actions fédératrices comme le festival Alimenterre. »

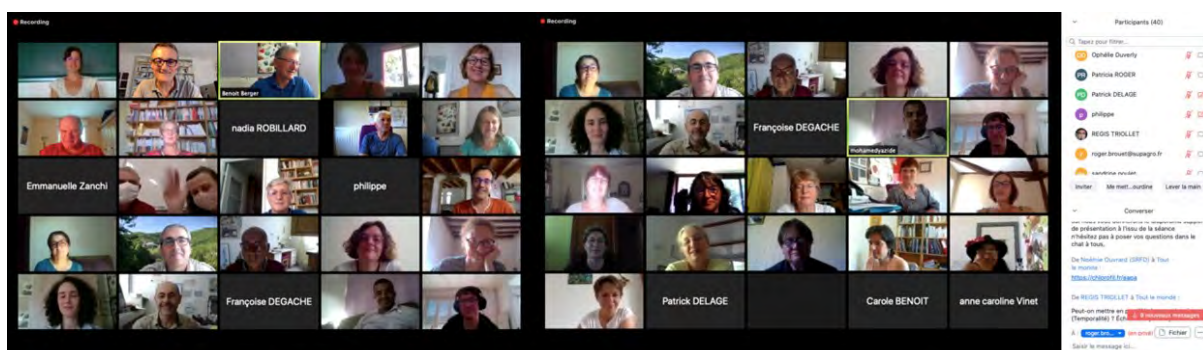
« Quelle est la forme attendue pour le PLEPA ? »

« Le PLEPA ne doit pas nécessairement contenir tous les types d'actions comprises dans la circulaire : il ne s'agit pas de faire du saupoudrage, mais plutôt d'imaginer des objectifs stratégiques à décliner dans les axes si ça s'y prête, si ça a du sens. »

« Pour faire des économies de moyens et pour la cohérence, il faut penser qu'une action puisse décliner plusieurs axes du plan. »

Des outils pour les PLEPA : entrée par l'établissement en lien avec l'action 2.1 du plan

- **Synthèse du webinaire du 25 juin 2020** : Animation par Benoit Berger, Agrosup Dijon.
Intervenants : Christian Peltier – Bergerie Nationale de Rambouillet, Léna Leducq DRAAF/SRFD - ADT-ADEI, Béatrice Dégrange AgroSup Dijon, Philippe Cousinié animateur Réso'them, Dominique Didelot et Pascal Faucompré DGER/BDAPI



Un webinaire de 2 heures sur le plan EPA2 a été organisé le 25 juin 2020 pour les équipes de direction des établissements et les référents enseigner à produire autrement. Les établissements d'appui, en lien avec les chargés de mission ADT-ADEI régionaux, des réseaux et la DGER ont préparé le contenu. L'objectif était de faire découvrir des ressources et dispositifs pour élaborer leur PLEPA, et de permettre d'échanger sur les premières pistes de mise en œuvre. Environ 35 établissements ont participé à cette séance d'information. L'échange était construit en 3 temps :

1. **Repères, outils et méthodes** : Des repères ont été présentés sur les différences entre les plans EPA1 et EPA2, sur l'articulation entre les échelons locaux, régionaux et nationaux et des outils et méthodes proposés à l'échelle de l'établissement (action 2.1 du plan) et à l'échelle des ateliers et exploitations (action 3.1 du plan) pour une souplesse de démarche, selon les capacités de mobilisation et besoin des équipes.
- La matrice SWOT (AFOM) (Atouts - Faiblesses - Opportunités – Menaces)
Cet outil générique et simple permet de prendre le temps de faire le point sur ce qui a déjà été réalisé sur l'établissement et sur ce qui reste à faire encore sur les 4 axes du plan. Il s'agit de réinterroger les pratiques actuelles au regard des indicateurs du Plan et des enjeux de territoire, pour réussir à répondre aux différents objectifs des politiques publiques portées par notre Ministère. Il est important d'identifier une ou des problématique(s) prioritaire(s) pour donner une cohérence au projet, pour l'agroécologie et les transitions, sur l'établissement ("fil rouge").
 - Outil de positionnement des démarches DD/EDD (Cf. Point 2)
 - Mix des outils (SWOT + quelques questions / indicateurs et critères inspirés de l'outil de positionnement des démarches DD/EDD)
Cette démarche hybride les 2 outils : matrice SWOT et des questions de l'outil de la démarche DD/EDD pour permettre de ne rien oublier des différentes facettes des pratiques dans l'établissement dans ce travail de diagnostic. Un travail d'analyse en collectif de ces informations permet alors de synthétiser les actions déjà réalisées et de hiérarchiser les perspectives d'amélioration à envisager.

Éléments complémentaires pour construire et mettre en œuvre le PLEPA et les actions

Les ressources proposées ne prévalent pas les unes sur les autres. Libre à chacun d'utiliser celles qui lui conviennent le mieux au regard de ce qui lui paraît le plus adapté en local.

La démarche globale d'analyse de la durabilité de l'établissement
Une démarche utilisable pour les analyses, ses actions et pouvoir ajuster le projet d'un établissement.



2. **Zoom sur la démarche globale d'analyse de la durabilité de l'établissement (outil de positionnement démarche DD/EDD), présentée par Christian Peltier.** Il avait été demandé aux participants de prendre 5 minutes en amont de cette séance pour visionner une courte vidéo de présentation, pour commencer à s'approprier cet outil et enrichir les échanges. Une analyse de [l'expérience d'un EPL ayant mobilisé l'outil](#) (EPL de Nantes St Herblain) et le témoignage de 4 référents EPA dans des contextes différents a permis de compléter la présentation de cette démarche. On retiendra aussi de cette présentation que le

pilotage stratégique et pédagogique est essentiel lors de l'état des lieux initial au regard de la durabilité et des transitions puis pour la mise en œuvre du plan. Il s'agit de mobiliser un collectif autour de quelques actions structurantes pouvant avoir différentes dimensions et pouvant contribuer aux différents axes du plan EPA2, pour éviter l'écueil du catalogue d'actions. Plusieurs référents pensent mobiliser l'outil EDD-ETAB présenté, même s'ils relèvent des points de vigilance sur le temps, le contexte des établissements et leur posture de référent local ou régional.

*« L'outil peut être facilitateur pour initier un dialogue collectif ;
il permet d'inclure toutes les catégories d'agents pour aller plus loin dans l'analyse. »
Ophélie, Amiens.*

« Quelques points retenus par les participants sur l'utilisation de l'outil de positionnement d'une démarche de durabilité d'établissement. »

« Il permet une évaluation à tous les niveaux. L'évaluation est subjective mais permet une réflexion collective et un vocabulaire commun aux différentes actions. »

Nadia, Le Mans

« Ça peut permettre d'avoir une vision commune de ce qui se passe dans notre établissement. »

Valérie, Le Rheu

Christian Peltier précise que *“C'est plus facile avec des personnes extérieures, en présentiel et même à distance, comme les référents régionaux ; en binôme, c'est plus facile de s'organiser et d'être efficaces”.* *“Ça prend une journée pour faire un diagnostic à dire d'acteurs. Il est possible de l'utiliser sur un établissement multi-sites, il y a un peu plus de travail, il faut commencer par le générique puis identifier les spécificités de chaque lieu.”* *“Le rôle pratique des équipes de direction est fondamental, pour lancer la démarche, organiser des séquences par temps de 2 heures par exemple, repérer les personnes-clés, mixer les métiers, débriefier.”*

Des outils au service de l'élaboration des PLEPA : entrée par l'exploitation agricole ou l'atelier technologique en lien avec l'action 3.1 du plan

L'entretien stratégique catalyseur d'actions collaboratives en reconception

Réso'them a conçu le cadre méthodologique de l'entretien stratégique ([le 4 pages](#), [vidéo de présentation](#)) qui peut contribuer également à l'élaboration du PLEPA. L'objectif est d'identifier deux à trois chantiers stratégiques de reconception en agroécologie dans les établissements. En complément, un [vadémécum des diagnostics et des certifications](#) a été élaboré pour affiner l'analyse des situations de terrain.

Cet entretien stratégique, qui s'inscrit dans l'action 3.1, part du vécu des acteurs de terrain pour faire réfléchir les élèves et enseignants à la reconception des systèmes de production ou de transformation. L'entretien est efficace pour s'adapter aux situations variées des établissements publics ou privés selon les territoires. Avec une approche globale sous forme de questions ouvertes, il permet d'identifier efficacement des chantiers stratégiques en agroécologie.



C'est une démarche qui implique la communauté éducative de manière souple. Elle permet de la mobiliser, de la sensibiliser et de la préparer à une action co-construite. A partir d'un exercice pratique d'entretien (par exemple lors d'une visite organisée avec un acteur de l'établissement, un Directeur d'Exploitation Agricole (DEA), un Directeur d'Atelier Technologique (DAT) ou un agriculteur), les élèves se confrontent aux différents problèmes agroécologiques et issus de la réalité de terrain. Ce travail nourrit leur questionnement, leur esprit critique et leur créativité. En s'associant à la dynamique de co-construction, l'élève gagne en autonomie et en responsabilité.

Contacts : *Philippe Cousinié*, philippe.cousinie@educagri.fr ; *Patrice Cayre*, patrice.cayre@educagri.fr ; *Hervé Longy*, hervé.longy@educagri.fr .



À Bourg en Bresse, des élèves acteurs sur le territoire, avec rencontres de partenaires et implication dans la reconception du système de l'exploitation.
(Photo : Diode production)



À Castelnaudary, enquête sur la reconception de l'exploitation par des 2ndes.
(Photo : D. Dalbin)

Accès ressources : Les pages « EPA » de Chlorofil

Dédiées au plan EPA, les acteurs de l'enseignement agricole pourront retrouver au fil de l'eau sur ces pages les ressources pour les aider dans l'élaboration et l'animation des plans d'actions et projets EPA. Elles comprennent une boîte à outils pour construire le plan EPA, une présentation des acteurs en appui au plan dont un espace destiné aux référents EPA. Le site Chlorofil présente également des ressources pédagogiques pour enseigner et apprendre autrement à produire autrement et des liens vers le site [Pollen](#) et les site [adt.educagri](#) sur lesquels sont présentés les actions et innovations pédagogiques et techniques conduites par les établissements.

Accès aux ressources

<https://chlorofil.fr/eapa>

Enseigner à produire autrement

Page d'accueil : présentation et textes officiels
Enjeux, intentions et cadre de références

Réaliser son Plan Local Enseigner à Produire Autrement

Repères et boîte à outils

Des situations pédagogiques pour penser les transitions

Identifier les enjeux d'apprentissages et s'appuyer sur des stratégies pédagogiques sur quelques sujets clés

Acteurs en appui au plan

Témoignages sur les projets et réseau d'acteurs pour l'appui
<https://adt.educagri.fr/>

Ressources pour agir

Ressources pédagogiques pour enseigner à produire autrement

<https://pollen.chlorofil.fr/>

Références sur les transitions et l'agroécologie

Notions clés en lien avec les sciences de l'éducation et les processus de changement

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

L'AVENTURE DU VIVANT

AGRO SUP

l'institut Agro

ENSFEA

RESO THEM

Un dispositif au service du Plan EPA2 : Les référents EPA2 - profils et missions

En septembre 2020, plus de 130 personnes (enseignants, formateurs, tiers temps, directeurs adjoints, DEA,...) de l'enseignement public et privé ont été nommées référents EPA pour répondre aux nouveaux enjeux du plan sur ses 4 axes.

3 types de missions leur sont confiés :

- Soutenir le **lancement d'initiatives fortes** dans les établissements pour progresser sur un ou plusieurs axes du plan EPA2,
- Contribuer à la **mise en place et au suivi des Plans Locaux EPA** dans les établissements,
- Participer à une **dynamique régionale de mobilisation et de partage**, en lien avec le SRFD.

Dans ce cadre, ils participent également à la **communication sur le plan, au repérage des besoins en formation et à la mise à disposition de ressources**. [Note de service DGER/SDRICI/2020-327](#) du 04-06-2020. Une page leur est dédiée (dans « acteurs en appui au plan ») : <https://chlorofil.fr/eapa/retour-terrain/referents>). Elle permet de visualiser la répartition par région. Elle donne également accès à des ressources construites par et pour les référents lors du plan EPA1. [Liste des référents 2020-2021](#).

Regard des chargés de mission ADT/ADEI des DRAAF-SRFD : s'engager pour les transitions dans les territoires

Au sein des DRAAF, [les chargés-ées de mission ADT- ADEI](#)* sont aux côtés des établissements pour les accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau plan EPA. Les enjeux de stratégies régionales sont souvent réfléchis et travaillés en inter-services DRAAF, pour être ensuite proposés aux établissements dans des documents d'accompagnement, ou lors de réunions ou de séminaires de lancement pour en expliquer les évolutions.

L'engagement dans les transitions agroécologiques et éducatives trouve un écho dans chaque région avec une motivation forte mais avec des différences liées au contexte régional. 2/3 des régions donnent ainsi des priorités d'actions sur plusieurs entrées : Ecophyto, Alimentation, Circuits courts..., d'autres orientent les projets sur des entrées spécifiques : Développement de l'Agriculture Biologique (Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Centre Val de Loire...) avec parfois la volonté de généraliser la certification HVE3 en exploitation (Haut de France, Bourgogne Franche-Comté, Normandie, Nouvelle Aquitaine).

Les ressources proposées s'appuient sur des dispositifs nationaux : 1/3 temps, chef de projets, RMT/CASDAR*, et référents EPA. Ce dernier dispositif, plus souple, permet de s'adapter aux besoins des régions en proposant soit des animations en établissements sur des thématiques prioritaires (Bourgogne Franche Comté, Pays de la Loire), soit une animation et un appui régional sur plusieurs établissements (Bretagne, Auvergne Rhône Alpes...). Les Conseils Régionaux, les Agences de l'Eau, les DRAAF-DAAF peuvent apporter leur soutien sur des appels à projets ou des dispositifs liés aux politiques publiques : loi Egalim, Ecophyto... Le [DNA](#) (Dispositif National d'Appui) et [Réso'them](#) (animateurs nationaux par thématique) sont aussi sollicités pour appuyer l'accompagnement des établissements : formations, outils en ligne, appui en région, webinaires (voir le programme en page 3 de cette lettre).

Il en va de même pour la mise en œuvre opérationnelle et son suivi : les régions se sont, soit dotées de structures et d'outils de pilotage, soit se sont appuyées sur des instances existantes : COREAMER*, Commission Agroécologique, CREA*...

Il existe cependant un horizon commun : « Agir pour et avec le territoire » . Les établissements sont ancrés dans leurs territoires et agissent pour le développement territorial local. Ces liens doivent être cependant mieux répertoriés et développés pour amplifier l'engagement des apprenants pour les transitions. L'objectif étant de trouver des réponses aux enjeux agro-environnementaux territorialisés : système alimentaire local, préservation de la biodiversité, changement climatique, diversification énergétique... Dans ces contextes compliqués, échanger, expérimenter avec des acteurs locaux, sont de véritables opportunités de travailler différemment avec le vivant et de faire de nos établissements, des espaces d'échanges et de ressources, des *Fab-agri-lab**.

* *Fab-Agri-lab* : lieu d'échanges et de travail / d'expérimentation agricole sur le territoire venant de *Fab-lab* : laboratoire de fabrication – tiers lieux d'échanges / création mutuelle.

*ADT-ADEI : Animation Développement Territoire - Animation Développement Expérimentation Innovation

*CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural

*RMT : Réseau Mixte Technologique

*COREAMER : Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural

*CREA : Comité Régional de l'Enseignement Agricole